



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 29 mars 2013

Retrait des délégations des conseillers municipaux délégués

Comme suite au vote du conseil municipal de la ville de Creil, qui a maintenu Monsieur Abba–Sidick dans ses fonctions d'adjoint, j'ai signé ce matin les arrêtés rapportant les délégations des conseillers municipaux délégués.

Conformément à la demande du Préfet de l'Oise et à l'avis du conseil d'Etat du 14 novembre 2012, indiquant que le maire est tenu de retirer sans délai les délégations attribuées à des conseillers municipaux, sauf à conférer à l'adjoint intéressé une nouvelle délégation, il est de ma responsabilité de préserver les intérêts de la ville, notamment du risque d'une action en justice.

Ces arrêtés rapportant les délégations prennent effet au 1^{er} avril 2013.

Contact presse : Stéphanie POISSON

03.44.29.50.58

stephanie.poisson@mairie-creil.fr